



## Rapport moral du Président

**2**ème année particulière...! Le travail à distance a pu être éprouvant pour certains membres de l'équipe, mais malgré ces conditions la continuité du service aux adhérents a toujours été rendue, et les dossiers ont avancé. Merci à l'équipe et au CA qui a fonctionné à distance la plupart du temps. Il a continué d'être force de propositions. Bien évidemment rien ne vaut les rencontres "en vrai", qui facilitent les discussions, et souvent les propos partagés avant ou après une réunion autour d'un casse-croûte sont le départ de nouvelles idées et projets...

La journée prospective 2020 a pu se tenir avant le premier confinement, mais pas celle du début d'année. Ce moment de rencontre entre les élus du CA et toute l'équipe est pour tous très important. Ce travail permet de mieux se connaître, les débats et thématiques abordées nourrissent notre association et apportent les évolutions nécessaires au projet associatif. J'espère que dans l'avenir les rencontres puissent reprendre leur cours, ainsi que celles avec les réseaux pastoraux d'Auvergne Rhône Alpes et des Alpes, riches de mutualisations et de partages d'expériences.

La saison 2020 a été marquée par une très grande fréquentation en montagne avec les lots de problèmes inhérents à des publics non montagnards, pas très éduqués pour certains : non-respect des troupeaux, des bergers, des clôtures, des installations... Un gros travail d'information et d'éducation est à renforcer et nous comptons sur des collaborations avec nos différents partenaires. Nous pourrions nous laisser envahir par la tristesse : la prédation continue "de plus belle", touchant des secteurs épargnés jusque-là, nous le constatons par les chiffres et le désarroi grandissant des éleveurs et bergers. Les perspectives, malgré les multiples mesures de protection, le grand nombre d'études, les outils d'alerte, sont très sombres. Certains éleveurs pensent sérieusement à cesser leur activité. Est ce cela l'avenir de nos métiers?

La situation économique de l'élevage; les discours sur le dérèglement climatique qui nous montrent facilement du doigt comme étant les principaux vecteurs; la prédation; les incertitudes sur l'avenir de la PAC pourraient nous démobiliser.

Pourtant la gestion des alpages est une nécessité et un modèle vertueux de production et de protection des biodiversités, et nous y avons pleinement nos places, nous travaillons au quotidien avec le vivant, les ressources naturelles. Soyons fiers de nos métiers et activités. Reprenons le fil de nos projets à ce tournant de la crise sanitaire, et positionnons les activités pastorales parmi les solutions de reprise.

La situation des comptes de la FAI est stable et positive grâce à la gestion rigoureuse de toutes et tous. Depuis presque 40 ans, la FAI participe à la gestion des espaces pastoraux. Les relations tissées durant ces nombreuses années dans un esprit de confiance et de transparence avec la Région, le Conseil Départemental, les Communautés de Communes, le Parc National et les Parcs Naturels Régionaux, les Espaces Protégés, les villes... apportent un climat propice à l'évolution et à la construction de l'avenir. Tout au long de l'année des événements marqueront cet anniversaire.

Denis REBREYEND,  
Président

- p 2 - Vie associative
- p 3 - Partenariats
- p 4 - Appuis techniques - Services aux adhérents et politique pastorale départementale
- p 8 - Améliorations pastorales et mesures agro-environnementales
- p 10 - Appui à la mise en oeuvre de la politique pastorale régionale
- p 11 - Etudes et formations
- p 13 - Communication, médiation, culture

## Vie Associative

### L'Assemblée Générale, les CA et les commissions, piliers de la vie associative

En 2020, la Fédération des Alpages a :

\* organisé sa 39<sup>ème</sup> Assemblée Générale le 27 août à Autrans Méaudre, Village de vacances de l'Escandille, date très tardive du fait de la crise sanitaire, et couplée avec la journée annuelle des alpagistes (Alpage de la Molière). Ces organisations ont été conduites en lien étroit avec la Commune, la Communauté de Communes du massif du Vercors, les Groupements Pastoraux et en lien avec les partenaires.

\* organisé 3 Conseils d'Administration, dont 2 téléphoniques ;

\* animé autant que possible dans les contextes sanitaires les commissions ou groupes de travail qui agissent en lien étroit avec l'équipe technique, aussi pour ne pas perdre les liens entre élus, techniciens et les sujets, en faisant circuler les informations nécessaires en temps et en heure, pour minimiser les difficultés d'organisation et de déplacements de 2020 :

→ "Appuis Techniques" a renouvelé ses interventions en faveur de la sécurité sanitaire, des achats groupés

→ "Améliorations Pastorales" a validé les programmations de travaux 2021 et reste très attentive à l'accès aux aides publiques en matière de réalisations pastorales, particulièrement dans ce contexte de renouvellement des programmes FEADER et des Plans Pastoraux territoriaux.

→ Le CA et l'équipe technique, réunis en commission "Prospective", se sont mobilisés sur les questions de prédation, les effets de ces dernières sur les conditions de travail.

→ La commission en charge des relations avec les activités de pleine nature ne s'est pas réunie mais a travaillé à distance sur la réponse au nombre de conflits d'usage particulièrement élevé pour cette année 2020, s'inscrivant dans une pression de prédation elle aussi forte et avec un grand nombre de chiens de protection déployés sur les alpages.

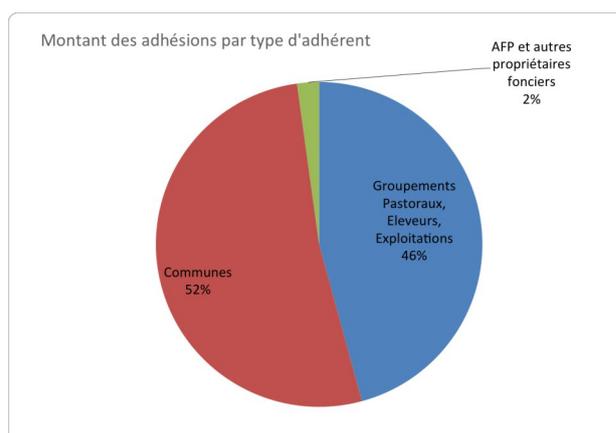
\* rédigé 1 numéro de l'Echo des Alpages diffusé à l'été 2020 par voie postale, messagerie et site internet

\* maintenu et animé un site internet [www.alpages.org](http://www.alpages.org), le site du festival "Pastoralismes et Grands Espaces", une page Facebook.

### Les adhésions, stables en 2020

Depuis 2019, le montant de l'adhésion des GP est de 2 € par UGB estivée. Pour les Communes, un nouveau mode de calcul appliqué dès 2020 intègre toujours l'indice de richesse, et pour davantage d'équité, les surfaces pastorales.

Le nombre d'adhérents est stable (+2), avec un montant d'adhésion très légèrement croissant (+3%) par rapport à 2019.



## Des conventions avec la Région, le Département et l'Etat qui permettent une mise en valeur durable des espaces pastoraux

### La Région Auvergne-Rhône-Alpes consolide ses engagements en matière de soutien au pastoralisme

Une convention lie les membres du Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes (Ardèche Drôme, Isère, Savoie, Haute Savoie, Ain, Auvergne-Estive et le SUACI) pour des actions mutualisées autour des interventions Régionales.

Les moyens alloués sont restés constants en 2020 et nous permettent entre autres, de travailler les orientations stratégiques et la mutualisation de nos interventions à l'échelle de la nouvelle Région. Cette convention a été réécrite en 2020 et pour 3 ans et est entrée en vigueur en 2021, à budget constant.

Dans le cadre de cette convention, et en application de la nouvelle politique pastorale Régionale de 2019, des Plans Pastoraux se mettent en place en Auvergne et dans la Loire.



En complément, dans le cadre de son plan de sauvegarde du pastoralisme, la Région a poursuivi son engagement en faveur du développement de Maploup en permettant une nouvelle version du site, plus fournie et une analyse des impacts de la présence des chiens de protection dans les espaces pastoraux.

### Avec le Département de l'Isère, la FAI renforce et diversifie ses partenariats

Pilier de nos actions terrain, la convention d'accompagnement avec le Conseil Départemental reste orientée vers l'accompagnement technique des structures pastorales collectives, et depuis 2011 vers la mise en place d'une filière centrée sur les agneaux d'alpage (en lien avec la Chambre d'Agriculture). Cette convention permet à l'équipe technique d'intervenir en conseil et médiation auprès des éleveurs et des élus des communes de montagne ou pastorales, avec une intensité toujours croissante notamment sur les locations d'alpage et les effets de la PAC.

En 2020 en plus de la médiation territoriale en matière de sports de pleine nature, deux nouveaux axes stratégiques ont été mis en œuvre avec le service Jeunesse et Sports, centrés sur une signalétique pastorale et une application smartphone pour faciliter la localisation des espaces pastoraux à l'attention des usagers. Idem avec la Direction de la culture et du patrimoine avec qui nous sommes intervenus dans Paysage/Paysages saison 2020, nous permettant de poursuivre nos vulgarisations autour des relations humain-animal. Ces partenariats sont maintenus en 2021 et un autre axe, en soutien aux Associations Foncières Pastorales, a été mis à l'étude, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère, et sera engagé en 2021.



### Avec le Massif des Alpes, des engagements renouvelés et une opportunité internationale

Nous partageons avec les services pastoraux alpins un programme d'actions qui vise à mutualiser des méthodes et des outils. Nous avons dans ce cadre travaillé sur une mise en commun des connaissances liées aux changements climatiques et leurs effets, poursuivi les enquêtes auprès des éleveurs pour mettre en avant leurs connaissances sur les chiens de protection, mutualisé les expériences engagées en Isère et Sud PACA sur les signalétiques pastorales. Nous avons également travaillé sur des stratégies apines de reconquête des zones pastorales, en lien avec l'INRAe, les Chambres d'Agriculture et les PNR Alpines, qui donneront lieu à une action plus approfondie en 2021. Nous avons également poursuivi nos travaux sur les approches juridiques du salariat en espace pastoral, en particulier en animant une émergence de propositions nationales relatives aux logements des salariés (propositions pour un arrêté ministériel régissant les logements en estive). Nous avons également contribué à la reconnaissance de la transhumance comme Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité, première étape vers une inscription à l'UNESCO.



Enfin, dans le cadre de la Présidence française de la SUERA (Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine), nous avons organisé et animé, avec le SUACI, l'Association Française de Pastoralisme, le CERPAM et la Maison de la Transhumance (et avec une très forte présence de Grenoble Alpes Métropole) les assises du pastoralisme Alpin. Ces débats, de portée internationale, ont placé les activités pastorales et leurs productions, les savoir-faire associés, au centre des débats, et laissent entrevoir des perspectives d'interventions à moyen et long terme, tenant compte des évolutions climatiques et des usages, en particulier des activités de pleine nature. En particulier, l'intérêt porté par les stratégies alimentaires locales est à souligner.



Dans la continuité du Programme "Agrifaune" en Belledonne en lien avec l'OFB, l'Association Française de Pastoralisme et la Fédération Nationale des Chasseurs, nous avons poursuivi nos interventions dans le cadre d'un Groupe Technique National Agrifaune.

Nous avons travaillé en 2019 et 2020 sur des indicateurs partagés de biodiversité, et d'évaluations de ces types de programmes avec Alain FAURE, chercheur à Sciences Po Grenoble.

En 2020, nous avons également organisé une enquête visant à analyser les effets des MAEC Herbe 09 (avec plan de gestion) sur les habitats des galliformes de montagne. La série d'entretiens sera réalisée en janvier 2021 et les travaux versés aux propositions nationales en faveur de la nouvelle PAC.

Avec la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole, des partenariats se consolident autour du festival, dans une stratégie visant à faire se rencontrer les usagers et les éleveurs et bergers.

Si le Ciné-montagne n'a pu se dérouler devant les 23000 spectateurs habituels, nous avons pu participer à certains événements, dont une émission sur télégrenoble dédiée aux activités pastorales.

Avec la MSA des Alpes du Nord, nos partenariats sont prospectifs, ils nous permettent de travailler globalement sur la prévention des risques au travail, la formation des bergers et des employeurs.

Une nouvelle convention a été signée en 2020 autour de la question des risques psychosociaux engendrés par la prédation, pour les éleveurs, bergers et techniciens.



Enfin, en 2020, la FAI a réengagé ses partenariats avec les territoires porteurs de Plans Pastoraux Territoriaux, avec engagement des phases de bilan de la plus grande partie des programmes.



## Appuis techniques - Services aux adhérents et politique pastorale départementale

### Organisations pastorales collectives

#### Un service très sollicité

L'appui technique auprès des communes, éleveurs et propriétaires fonciers est l'une des missions essentielles pour la Fédération des Alpagnes, car elle permet de prévenir les conflits et d'aider l'ensemble de nos adhérents dans la résolution de leurs difficultés au bon moment, et autant que possible, avant que les conflits ne soient trop exacerbés.

Les sujets courants sont la création et la gestion des structures collectives, les responsabilités et l'assurance, l'emploi et les contrats de travail, la fiscalité, les locations d'alpage, les contrôles PAC et les médiations entre propriétaires fonciers et groupements d'éleveurs...

Des solutions organisationnelles sont également proposées au fil de nos rendez-vous et rencontres, de vos questionnements : les GP et les AFP sont bien souvent des solutions adaptées à la mise en œuvre pastorale, et leur nombre reste croissant en Isère.

En 2020, la FAI a poursuivi, en lien avec la DDT, la mise en œuvre des demandes d'autorisation d'exploiter, obligatoires pour les alpages.

Apporter des réponses à vos questions de tous les jours,  
liées à la gestion des structures, aux services, à la faisabilité et aux capacités de portage de projet

## Les AFP de l'Oisans

La gestion collective du foncier en Oisans est une réelle force pour la mise en valeur des espaces pastoraux : on y compte 12 AFP sur 15 000 ha, soit 17% de la surface de la Communauté de Communes et 60% de ses surfaces pastorales.

La CC de l'Oisans a souhaité accompagner au mieux les AFP de l'Oisans dès 2017 pour une meilleure gestion administrative de ces structures. En 2020, un travail en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère et la DDT nous a permis :

- \* d'aider les responsables de ces AFP sur les cadres juridiques, les relations entre propriétaires et éleveurs;
- \* d'améliorer les fonctionnements administratifs des AFP;
- \* de repérer les investissements nécessaires à l'évolution du pastoralisme et comment mobiliser des crédits publics.

## Un travail de fond sur les AFP du département

Fort de cette expérience de l'Oisans et à la demande de la DDT, nous avons en 2020 renforcé notre collaboration sur le sujet des AFP dans le département. Nous avons ainsi engagé un travail de fond sur la réglementation qui encadre les AFP. Il s'avère que, sur l'ensemble du département, bon nombre de ces AFP notamment autorisées sont en difficulté et n'arrivent pas à assumer leurs obligations administratives.

Nous travaillons avec la DDT pour arriver au plus vite à ce que ces structures collectives puissent être en ordre de marche, tout en respectant l'engagement soutenu des bénévoles qui en assurent le suivi.

Les territoires de l'Oisans et de la Matheysine (regroupant 80 % des AFPa du département) ont engagé une réflexion globale en collaboration avec la DDT et le Département afin de trouver des solutions et des moyens pour permettre la mise en jour du fonctionnement des AFP à l'échelle du Département dès 2021

### Le pastoralisme collectif en 2020

- 88 Groupements Pastoraux en Isère
- 20 AFP Autorisées et 17 AFP Libres en Isère
- 12 demandes d'autorisation d'exploiter ont été validées en CDOA
- Plus de 110 salariés en Isère (800 à l'échelle des Alpes)
- Une vingtaine d'études de montant des prix de location et d'accompagnement à la rédaction de convention pluriannuelle de pâturage (CPP) ont été réalisées

## Services aux adhérents

### Héliportages groupés de début de saison

Réalisés avec le soutien du Département de l'Isère, ils sont à destination des alpages sans accès. La FAI organise et anime les héliportages sur l'ensemble des massifs isérois, avec le soutien du Conseil Départemental de l'Isère, en partenariat avec les PNR du Vercors, de Chartreuse et du Parc National des Écrins.

⇒ Le niveau élevé du nombre de rotations est dû au nombre de salariés déployés dans le contexte de protection des troupeaux contre la prédation du loup et du nombre de chiens dédiés à cette protection, ainsi qu'à la réalisation de petits travaux en alpage. Certains éleveurs nous ont confié distribuer davantage de sel pour pallier aux étés plus secs.



### En 2020

- 2 entreprises d'héliportage prestataires
- 195 rotations, 21,8 heures de vol sur 5 demi-journées
- Nbre de rotations en baisse de 2% par rapport à 2019, mais restant à un niveau élevé (+23 % depuis 2017)
- 150 tonnes de fret (affaires des bergers, sel, nourriture des chiens, matériel...)
- Intervention du Département : 20 000 €
- Intervention du Parc Naturel Régional du Vercors (Hts Plateaux) : 2 000 €
- Hausse de la participation forfaitaire à 135 €/rotation (125 € en 2019).

## Évacuation d'animaux morts en situation pastorale

Le principe de ce service est d'évaluer avec les responsables d'alpage et les maires, sur des critères de protection des eaux et des écosystèmes, de conflits d'usages, la nécessité d'évacuer ou non un ou plusieurs animaux morts. Sur la base de cette analyse, si la décision d'évacuation est prise par arrêté préfectoral, cela permet la prise en charge des frais d'héliportage. Dans la négative et sur décision préfectorale, les animaux sont laissés sur place, les vautours et la faune sauvage se chargeant de l'équarrissage. Il arrive parfois que les bêtes mortes soient seulement déplacées vers une place d'équarrissage et sorties de la zone vulnérable (cours d'eau, zone humide, axe de circulation).

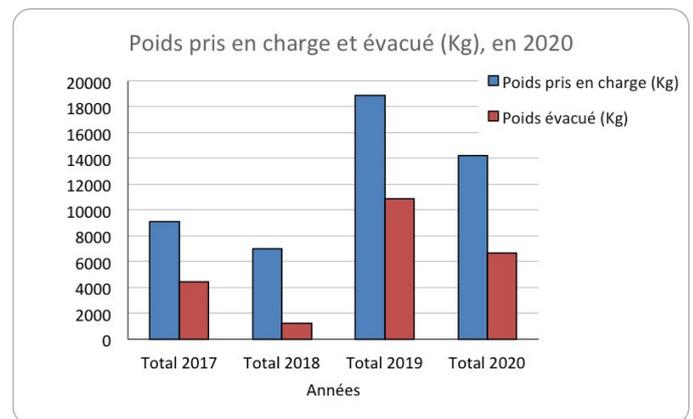
En 2019, le volume de bêtes mortes a subi une très forte augmentation, aussi du fait des prédateurs du loup mais pas seulement.

À souligner qu'une réactivité importante de tous est constatée par nos partenaires. Elle permet des solutions adaptées aux situations grâce à la mobilisation des différents intervenants : éleveurs, DDPP, France Agrimer, le service d'équarrissage et les sociétés d'héliportage.

Plus les animaux sont décomposés, plus le chantier est pénible et difficile.

**==> Il est important de prévenir rapidement de la découverte d'animaux morts.**

**Rappel du N° d'urgence 04 76 71 10 25**



### En 2020

- > 9 demandes (contre 22 en 2019 et 6 en 2018)
- > 4 héliportages
- > 6,6 tonnes évacuées ou déplacées (9 UGB) sur 14 tonnes déclarées (20 UGB)

## Assurance mortalité du bétail en alpage

Contrat spécifique en lien avec l'assureur Groupama, piloté par une commission FAI regroupant les bénéficiaires et l'assureur. En 2020, les cotisations sont en légère baisse, pour un même nombre d'alpages assurés.

Le nombre de sinistres a fortement augmenté pour les bovins (+44% en nombre de bêtes et +42 % en montant indemnisé). En ovins le nombre de bêtes sinistrées a baissé (-46%) mais le montant indemnisé a augmenté de 21% par rapport à 2019, du fait de dommages sur des animaux de valeurs déclarées plus importantes.

Le rapport sinistre/cotisation continue de se dégrader, et l'augmentation des cotisations annoncée en 2020, qui n'avait pas été effective, sera inévitable en 2021.



### En 2020

- > 31 alpages en contrat, 24 en bovins (4 394 têtes) et 7 en ovins (3 193 têtes)
- > 5,943 millions d'euros de cheptel assuré (Bovins 5,590 m€, Ovins 0,353 m€)
- > 33 507 € de cotisations
- > Même nombre de contrats qu'en 2018 et 2019
- > Pertes sous contrat : en hausse de 16 bovins par rapport à 2019, en baisse de 31 ovins
  - > Montants indemnisés : en hausse de plus de 42 % pour les bovins, en hausse de 21 % pour les ovins (perte de moins d'animaux mais de valeurs plus importantes) par rapport à 2019

## Achats groupés

En dehors de quelques achats de détail (manilles, élingues...), il n'y a pas eu en 2020 de commandes groupées organisées. Une nouvelle commande de big bag aux normes aéronautiques sera livrée lors des héliportages de 2021, selon l'état du matériel. Fin 2020, nous avons évalué la faisabilité d'une pharmacie d'alpage qui pourrait être proposée en 2021.

## Économie agropastorale et montagnarde

### Promotion des produits issus d'alpage



En 2020, la FAI a continué d'accompagner l'association Viandes Agropastorales.

Malgré le développement des circuits courts lors des confinements, cela n'a pas profité à la commercialisation des agneaux sur l'année.

En effet, les ventes pour Pâques ont été quasi inexistantes, ce qui a d'ailleurs eu des répercussions sur la filière ovine nationale. Les bouchers avec lesquels l'association travaille ont également pâti du confinement et n'ont pas commercialisé comme ils le souhaitaient.

Toutefois à l'automne, pour la commercialisation des agneaux d'alpage de nouveaux clients ont pu être approvisionnés. Ils ont été satisfaits de la qualité des agneaux et cela augure des partenariats durables.

Une GMS a également intégré des agneaux de nos fermes sur ses étals, ce créneau sera développé avec le Pôle agro-alimentaire en 2021.

Malgré un travail entamé sur la communication, il n'a pas abouti au cours de l'année. Il le sera au premier trimestre 2021 avec une nouvelle identité visuelle plus adaptée.

Les discussions lors des événements internationaux dans le cadre de la SUERA ont également permis de mettre en évidence des projets à l'échelle alpine pour une meilleure valorisation des productions pastorales. Le projet Viand'Alp devrait permettre de nouvelles avancées en 2021.

### En 2020

- 77 agneaux d'alpage vendus et 290 agneaux de nos fermes (contre 54 et 348 en 2019)
- 7 élevages engagés en 2020 (identique à 2019)
- 60% de vente en moins pour Pâques à cause du confinement

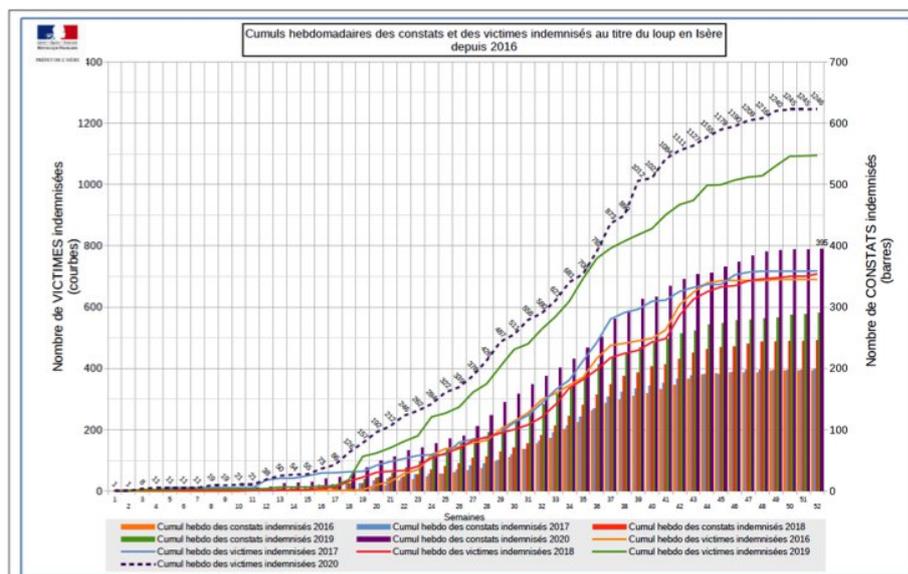
### Prédation : Une problématique croissante qui se généralise

Cette année encore le bilan de la prédation en Isère est en hausse, avec une augmentation d'environ 6% du nombre de victimes (1190) et d'environ 20% du nombre d'attaques (364).

L'équipe de la FAI a accueilli 80% des demandes de constats (soit 346 appels) 7 jours sur 7, en partenariat avec la DDT 38. Cette organisation est unique en France.

Cet accueil par notre association a pour effet de garantir une forme de transparence, et de permettre à la FAI d'être informée rapidement et d'être réactive.

L'accueil des demandes de constats par la FAI est reconduit en 2021.



### Au 31/12/2020 et pour l'année 2020

- 412 attaques déclarées en 2020 et 364 ont été indemnisées (331 attaques et 287 indemnisées en 2019)
- 1263 victimes constatées et 1190 bêtes ont été indemnisées (1171 et 1063 en 2019)

## MapLoup, connaître les phénomènes de prédation

Le développement du dispositif Maploup continue grâce à l'animation de la FAI, la SEA 73 et l'ADEM. Désormais les deux volets "Map" et "Atlas" sont en service sur <https://maploup.fr/> pour visualiser respectivement les phénomènes de prédation en temps réel et l'historique de la prédation à partir des données officielles.

En 2020 nous avons amélioré le système d'inscription aux alertes et renforcé la sécurité des données, tout en augmentant l'ergonomie et les fonctionnalités. Tout début 2021, le dispositif Maploup et les alertes en temps réel sont étendus à la Région PACA (Var, Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence) grâce à la collaboration du Cerpam. Vous pouvez désormais visualiser la dynamique de la prédation du loup sur 7 départements depuis le lac Léman jusqu'à la méditerranée.



Inscrivez-vous aux alertes SMS Maploup sur :

<https://maploup.fr>

EN CAS DE PREDATION



Week-end / urgence  
04.76.71.10.25

Semaine  
04.76.71.10.20

## Améliorations pastorales et mesures agro-environnementales

### Favoriser et accompagner les initiatives en matière d'améliorations pastorales

Dans nos partenariats avec la Région et le Département, et par extension avec la DDT qui agit en tant que guichet unique, la FAI permet aux porteurs de projets d'accéder aux financements publics dans de bonnes conditions. Dans le cadre de son assistance à membres, la FAI accompagne les démarches techniques et administratives des Groupements pastoraux, Associations Foncières Pastorales et Communes qui le souhaitent.

En 2020, nous avons constaté le rattrapage des délais de paiements, particulièrement lourds pour les Communes qui ont porté des projets d'améliorations pastorales. Les logiciels étant en état de fonctionnement et la DDT ayant également changé ses organisations, ces délais ont été résorbés pour tous les dossiers.



### **62 demandes de subventions portant sur des projets d'améliorations pastorales ont été instruites par la FAI en 2020**

pour inscription sur les crédits publics, avec un total de 1 073 448 € d'investissement ainsi répartis (en montants de subventions) :

- au titre du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes : 215 792 €  
et l'UE (FEADER) : 215 792 €
- au titre du Conseil Départemental de l'Isère : 239 955 €
- et 329 977 € d'autofinancement des maîtres d'ouvrage.

Le taux moyen de financement calculé est ainsi de 73 % des dépenses.

6 projets reçus à la FAI (pour un montant de 95 000 € de travaux) n'ont pas abouti du fait de leurs porteurs ou ont été reportés à la programmation 2021.

## Assurer la concertation et les échanges entre partenaires

En plus des échanges lors des comités de pilotage des PPT ou des diverses réunions, la plateforme Edelweiss permet aux multiples acteurs d'un territoire d'accéder aux informations concernant les projets d'améliorations pastorales, d'études et de sensibilisation. Elle a notamment permis à la Fédération des Chasseurs et au Conservatoire des Espaces Naturels d'attirer l'attention des porteurs de projet sur différents enjeux (tétralyre, zones humides...). Afin de faciliter leurs commentaires, de nouvelles façons de travailler ont été développées (envoi de couches cartographiques par exemple) et seront renforcées en 2021 en lien avec le renouvellement des PPT.

42 commentaires ont été déposés en 2020

## Agro-environnement : L'expérience des MAEC

Sur le Département de l'Isère, 5 territoires portent un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) comprenant des enjeux propres aux alpages : Belledonne, Oisans, Sud-Isère, Vercors et Chartreuse.

Les Groupements Pastoraux et alpagistes ont ainsi pu contractualiser deux types de MAEC :

- SHP "entités collectives", visant à maintenir une pratique pastorale en alpage et à soutenir les collectifs
- La mesure Herbe 09 "Amélioration de la gestion pastorale", contractualisable par les collectifs et les individuels, visant à intégrer plus spécifiquement des zones à enjeux floristiques et faunistiques dans la conduite des troupeaux.



Grâce au soutien du Département de l'Isère, la FAI s'est fortement investie au côté de ses nombreux partenaires pour l'élaboration de ces contrats Herbe 09 avec les alpagistes : 47 contrats ont ainsi pu être engagés au total.

Chaque année, dans le cadre de sa convention avec le Département, la FAI assure sans frais pour les responsables d'alpages le suivi de ces contrats, en organisant des visites partagées regroupant les éleveurs, les bergers, les partenaires territoriaux et environnementaux impliqués dans la définition des enjeux (Parcs Nationaux et Régionaux, Fédération Départementale des Chasseurs, Conservatoire des Espaces Naturels, LPO, référents ENS du Conseil Départemental de l'Isère...).

En 2020, 10 MAEC ont ainsi fait l'objet de ces suivis de terrain : 1 dans l'Oisans, 4 dans le Sud Isère, 4 en Chartreuse et 1 dans le Vercors.

Comme chaque année, ces visites ont permis de confirmer les engagements, mais également parfois d'affiner les attentes et les modalités de conduite des troupeaux. C'est également le moment d'échanges plus larges sur la gestion pastorale et les besoins en équipement.



Les contrats engagés en 2015 étant arrivés à leur terme en 2019, des prolongations d'engagements ont été possibles en 2020. Dans l'attente de la nouvelle PAC en 2023, tous les contrats actuels devraient également pouvoir être prolongés en 2021 et 2022.

L'année 2020 a également été une année d'évaluation et de bilan des PAEC actuels, en vue de poser les termes d'une nouvelle génération de PAEC en 2023.

La FAI a ainsi été fortement mobilisée par les différents porteurs de PAEC pour contribuer aux retours d'expériences et à la formalisation de propositions.

## Accompagnement à la mise en œuvre du FEADER

La Région Auvergne-Rhône-Alpes sollicite les services pastoraux de la partie rhônalpine de la Région dans la mise en œuvre de la fiche FEADER dédiée aux réalisations pastorales (7.61 “Préserver et valoriser les espaces pastoraux”), entrée en vigueur en avril 2015. 2020 était la dernière année du Plan de Développement Rural et cela a entraîné des demandes importantes. Nous avons travaillé avec les services de la Région pour anticiper au mieux cette situation et éviter que des projets ne puissent pas voir le jour. Cela a abouti étant donné que l’ensemble des projets déposés en 2020 (avec un calendrier raccourci) bénéficieront de subventions.

De plus, en 2019 et en début d’année 2020, nous craignons qu’aucun crédit européen ne soit disponible pour les améliorations pastorales jusqu’en 2023. Heureusement, cela ne sera pas le cas et les projets pourront continuer; deux années de “trou” auraient été très préjudiciables aux dynamiques installées.

## Accompagnement des territoires pastoraux dans l’animation et le suivi de leurs contrats PPT

En 2020, la FAI a poursuivi son accompagnement des territoires pastoraux dans le cadre de ses conventions d’assistance à maîtrise d’ouvrage signées avec les territoires volontaires, ainsi que de sa convention d’accompagnement avec la Région. Ce travail a été d’autant plus nécessaire vu les élections municipales qui ont modifié la composition des comités de pilotage, les incertitudes mentionnées plus haut sur la disponibilité des crédits et que la majorité des PPT devaient arriver à terme à l’automne. La situation sanitaire a complexifié la tenue des temps d’échanges et ceux-ci ont été, en concertation avec les territoires, remplacés par des consultations écrites et/ou des visio-conférences. Toutefois, les échanges ont été nombreux et de nouveaux projets ont pu voir le jour. Pour les 5 plans pastoraux territoriaux (Vercors 4 Montagne, Matheysine, Oisans, Belledonne et Chartreuse), les évaluations du dispositif ont été en grande partie réalisées. En effet, 4 d’entre eux ont opté pour un prolongement du contrat jusqu’à l’automne 2021. Ce choix de prolongation a été fait en raison des incertitudes de sélection des projets déjà déposés et des crédits encore disponibles. Les échanges avec les équipes du Conseil Régional et de la DDT ont été nombreux et efficaces toute l’année, ce qui a permis une gestion adaptée à chaque cas et aux informations disponibles.

En 2021, il s’agira de renouveler la majorité des PPT Isérois. Les comités de pilotage se sont déjà positionnés favorablement à une reconduction de ce dispositif qu’ils jugent efficace et très bénéfique au pastoralisme du département. L’objectif est que tous les territoires disposent d’un nouveau PPT actif au plus tard au 1er janvier 2022.

A noter que les discussions sur les conflits d’usage et le partage de l’espace ont encore marqué les comités de pilotage et s’avèrent incontournables dans la gestion quotidienne des espaces pastoraux..

### **Les Plans Pastoraux Territoriaux en Isère, au 31 décembre 2020**

- > PPT en cours de convention : Trièves et Hauts Plateaux du Vercors
- > PPT en cours de convention suite à une prolongation du contrat :  
Vercors 4 montagnes, Matheysine, Oisans, Belledonne
- > PPT inactif et en renouvellement : Chartreuse

## Etudes

### Le diagnostic pastoral : Un outil d'expertise, de concertation et d'aide à la décision

La mise en œuvre d'un diagnostic pastoral est l'occasion de raisonner collectivement la gestion, la relance ou la réorganisation d'un alpage, en abordant un ensemble de problématiques liées à la gestion pastorale du site : caractérisation des milieux pastoraux et de la ressource, dimensionnement du troupeau, équipements, organisation des éleveurs, mise à disposition du foncier, enjeux environnementaux, multi-usage...

La question de l'impact du changement climatique et de la capacité des systèmes pastoraux à trouver des marges de manœuvre et à s'adapter est de plus en plus prégnante depuis quelques années.

Pour cela, la FAI mobilise différents outils techniques et méthodologiques (référentiel des végétations, vulnérabilité aux contraintes climatiques, stratégies de choix des équipements et aménagements...) qu'elle développe avec ses partenaires au sein de différents programmes de Recherche & Développement tel que le dispositif "Alpages sentinelles". Ces travaux de diagnostic comprennent également une forte dimension de concertation et de prospective, à animer et à faire vivre entre l'ensemble des acteurs concernés.

Selon la question initiale, le diagnostic peut se centrer sur une problématique spécifique ou analyser globalement la gestion de l'alpage.

En 2020, plusieurs diagnostics pastoraux ont pu être engagés et/ou finalisés :

- **Alpage des Selles, commune de Chantepérier**, travail commandité par le Parc National des Ecrins dans le cadre de ses travaux relatifs aux impacts du changement climatique en alpage.
- **Alpage de Drayes Rif Meyol, commune de Chantepérier**, travail commandité par le Parc National des Ecrins, en vue de définir avec le GP et la Mairie un cadre de gestion et d'aménagement de l'alpage.
- **Alpage de Lanchatra, commune de Saint Christophe en Oisans**, travail commandité par le Parc National des Ecrins : nombreux enjeux croisés liés à la fois au contexte de prédation, aux enjeux environnementaux en coeur du PNE, et à un focus expérimental sur l'évaluation de la vulnérabilité de l'alpage au changement climatique;
- **Alpage du Senepy**, finalisation du diagnostic et échanges avec la Fédération de chasse, les ACCA et les alpagistes pour les travaux de réouverture à venir

### Caractériser les milieux ligneux dits "embroussaillés" pour raisonner leur gestion par les pratiques pastorales

Les milieux pastoraux ligneux peuvent être une réelle opportunité dans certains contextes : diversification des ressources fourragères pour les animaux, zone de refuge et d'abri en cas de mauvais temps, préservation d'une ressource potentiellement moins impactée par les aléas climatiques du fait du couvert ligneux... à condition que la densité de ligneux ne soit pas un obstacle à la circulation des animaux et qu'elle ne remette pas en question l'accessibilité à la ressource fourragère, voire la visibilité au gardiennage !

Ces mosaïques de milieux herbacés et ligneux sont également des habitats favorables à la reproduction des galliformes de montagne, et font ainsi l'objet de suivis et d'interventions de réouverture ponctuelles par les chasseurs.

Un partenariat a ainsi été initié entre la FAI et la FDCI depuis 2019 afin de se donner des éléments de méthode pour caractériser ces milieux ligneux, et raisonner au cas par cas les modalités les plus pertinentes de leur gestion en fonction des attentes pastorales et cynégétiques. Des suivis de chantier sont en cours et permettent d'expérimenter la complémentarité des actions que l'on peut mettre en oeuvre sur le terrain et de voir également comment on peut optimiser les conduites pastorales dans ce sens.

Ce travail se poursuivra en 2021 par le suivi de sites de référence.



## Etudes

### Alpages sentinelles : un programme de recherche développement sur les Alpes, pour mieux comprendre et anticiper le changement climatique



Le programme Alpages sentinelles s'intéresse aux impacts du changement climatique sur les végétations pastorales d'alpage (variabilité de leur productivité, évolution des milieux) et aux capacités d'adaptation des systèmes pastoraux. Ce programme s'appuie ainsi sur un observatoire de l'évolution des milieux et des pratiques pastorales, et sur la production d'outils d'analyse et de diagnostic.

En 2020, une brochure de synthèse sur les impacts du changement climatique sur les végétations pastorales a été rédigée. Elle sera éditée et diffusée largement au 1er semestre 2020. Un travail plus approfondi de caractérisation des différentes végétations pastorales d'alpage est également en cours afin de mieux raisonner quels sont les milieux pouvant apporter des marges de manœuvre en cas d'aléas climatiques, et avec quels modes de conduite et quelles vigilances.

Si les perceptions des effets du changement climatique étaient parfois très limitées lors du lancement de ce programme, ils sont maintenant une réalité pour un grand nombre d'éleveurs et de responsables d'alpage, et les interrogations se multiplient.

Si le programme "Alpages sentinelles" produit de la référence et des outils techniques, ce sont maintenant des programmes d'accompagnement de terrain qu'il serait intéressant de développer en parallèle pour valoriser ces acquis auprès des responsables d'alpage.



#### **En 2020, la FAI a poursuivi son engagement au sein de ce programme et de cette dynamique de réseau sur les Alpes, à deux niveaux :**

- Mise à disposition d'un chargé de mission sur un mi-temps à INRAe Grenoble, dans le cadre d'une prestation de service FAI / Inrae pour assurer la coordination technique du programme et l'animation du réseau alpin.
- Mise en oeuvre des suivis des pratiques pastorales d'alpages référents sur le Vercors (2 alpages), les Ecrins (1 alpage), la Chartreuse (1 alpage).

### Résilience économique et environnementale des systèmes et des territoires agropastoraux - Reestap

Les services pastoraux, les chambres d'agriculture et le Suaci travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes à l'identification et à la compréhension de changements qui interviennent dans les systèmes. Ils peuvent être liés à la prédation, au changement climatique, à des opportunités nouvelles... et provoquer des conséquences plus ou moins nombreuses. En 2020, deux fermes iséroises ont été sélectionnées et étudiées par la chambre d'agriculture et la FAI. De notre côté, nous avons utilisé l'outil Stratpasto développé par le Cerpam pour caractériser le niveau de pastoralisme du système avant et après le changement. Les résultats seront publiés en 2021. Ce projet vise également à évaluer la mise en oeuvre des MAEC à différentes échelles territoriales et cela sera réalisé en 2021, à la suite des bilans des PAEC.

## Formations et métiers

### Quelques formations maintenues malgré la Covid-19

Dans le cadre de la prévention des accidents au travail, des difficultés liées à la domestication du bétail, du besoin de professionnalisation, la FAI engage des programmes de formation et d'accompagnement, construits avec les bénéficiaires. Avec le soutien du CR AuRA, du FAFSEA, du VIVEA et de la MSA, une partie des formations organisées par la FAI a pu être maintenue. Nous avons tenté d'organiser 3 formations **chiens de conduite** pour les éleveurs, la seule qui a pu être maintenue et remplie a finalement été annulée à cause d'un épisode de fièvre Q sur le centre qui devait nous accueillir. Seule la formation de 3 jours proposée aux bergers au printemps sur les chiens de conduite a pu être maintenue.

La formation "**Etre salarié en élevage extensif**", à destination des bergers, a été réalisée en mai 2020. Cela a été rendu possible par l'engagement du CFPPA de La Côte Saint André à nos côtés dans le contexte de gestion de la crise sanitaire. Elle a réuni une dizaine de bergers plus ou moins expérimentés. Les deux premières journées ont permis d'aborder la manipulation/contention des animaux dans des conditions de sécurité et les soins vétérinaires. La dernière journée s'est déroulée en alpage et était axée sur la découverte d'un nouvel alpage. En effet, il est fort probable que les bergers changeront plusieurs fois d'alpage au cours de leur carrière et que les discussions de cette journée leur seront bénéfiques. Les élèves de la formation longue ont également pu bénéficier de cette journée sur le terrain.



### Une formation longue "Bergers - vachers d'alpage" portée par le CFPPA de la Motte Servolex

Cette formation est une chance à l'heure où les alpagistes embauchent de plus en plus de bergers, et dans un contexte en perpétuelle évolution qui nécessite de solides compétences pour les gardiens de troupeaux. Elle accueille chaque année 10 ou 12 stagiaires qui reçoivent les bagages nécessaires pour démarrer dans le métier. Il nous appartient aux côtés des trois centres de formation (la Motte Servolex, la Côte Saint André, Die) et des autres services pastoraux partenaires d'en faire la promotion et de s'assurer que les programmes répondent aux attentes professionnelles et aux enjeux actuels; pour cela nous réaffirmons notre engagement dans ce domaine.



## Communication, médiation, culture

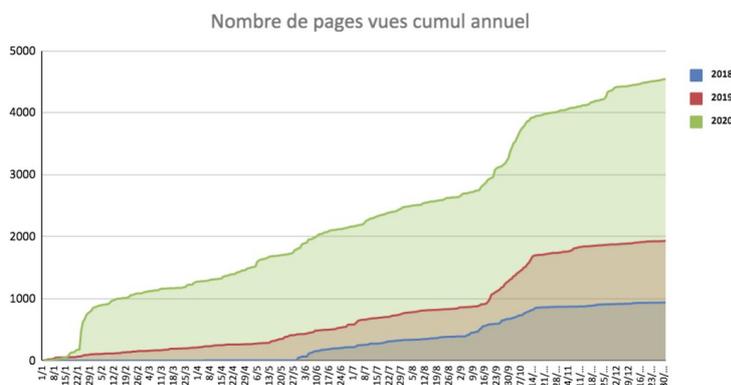
### Communication numérique

#### Page Facebook



La page Facebook de la FAI, créée en 2018, donne de bons résultats. Elle nous permet de relayer des informations, mais aussi de faire part de nos travaux aux personnes qui nous suivent.

Le nombre d'abonnés à la page de la FAI a plus que doublé en 2020 par rapport à l'année précédente, et logiquement le nombre de pages vues a également plus que doublé. Le nombre de clics et le nombre de vidéos vues ont quant à eux presque triplés entre 2019 et 2020, ce qui témoigne de l'intérêt des abonnés aux publications.



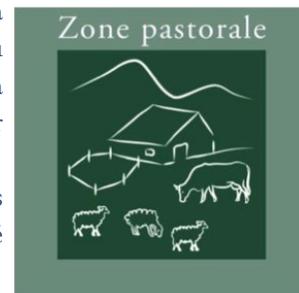
#### La page Facebook de la FAI au 1er janvier 2020

- > 1161 mentions j'aime (486 un an plus tôt)
- > 1236 abonnés (522 un an plus tôt)

## Signalétique pastorale

Dans la continuité des actions engagées en 2019, la signalétique pastorale a été mise en place sur les différents territoires pastoraux. En 2020, la deuxième tranche de mise en place a été effectuée dans les parcs du Vercors et de la Chartreuse et la Matheysine a pour la première année pu bénéficier de la signalétique. Un nouveau pictogramme a été réalisé initialement à la demande des acteurs du Plateau des Petites Roches. Il vise à limiter que l'herbe haute qui doit être fauchée (ou pâturée) ne soit couchée. Il sera disponible pour l'ensemble des territoires si besoin.

Il conviendra en 2021 d'évaluer la mise en place et de palier à d'éventuels manques. D'autres départements s'intéressent ou ont adopté la même signalétique, ce qui est essentiel à une bonne visibilité et connaissance de celle-ci.



## Enquête Mon expérience avec les chiens de protection et Observation des interactions entre chiens de protection et randonneurs

L'enquête Mon expérience avec les chiens de protection, en 2019 et 2020, permet de comprendre comment se déroulent les interactions. Il y a de nombreux retours par les médias différents sur les rencontres entre les chiens et les utilisateurs de la montagne: en 2020 475 répondants dans la région AuRA, dont 100 répondants pour l'Isère. Dans le département 69 de ces rencontres sont qualifiées de mauvaises rencontres par les répondants, et 16 interactions avec morsures sont rapportées. Néanmoins on ne sait pas réellement ce qui se passe durant ces interactions, le regard est subjectif.

L'enjeu des observations in situ est de comprendre comment se déroulent les rencontres en alpages entre les pratiquants d'activités de pleine nature et les chiens de protection, avec un regard objectif. Le but est de permettre aux acteurs de comprendre ce qui se passe réellement sur le terrain pour proposer des pistes d'actions à mettre en place, basées sur des faits concrets et pas seulement sur des on dit.

11 journées d'observations ont eu lieu sur 11 alpages de l'Isère, sélectionnés pour leur fréquentation, l'éducation des chiens, le nombre de morsures.

Au préalable l'ensemble des services pastoraux s'est regroupé sur l'alpage des Ramées le 5 juillet, pour tester la grille d'observation et voir les modifications qu'il fallait y apporter pour une meilleure utilisation sur le terrain.

Sur la saison 2020, 702 personnes ont été observées, dont 442 en interactions avec les chiens de protection. 122 fiches d'observations ont été réalisées, et 1 enquête post-observation (comparaison objectif/subjectif) exploitable. L'analyse statistique est complexe, mais des constats marquants ressortent :

- Une grande proportion des gens n'ont pas les bons comportements (gestes brusques souvent causés par la présence des bâtons, ignorent les chiens en ne faisant pas attention à leur présence, traileurs/vététistes qui ne s'arrêtent pas ...). Quand même, certaines personnes essaient de contourner le troupeau dès qu'ils le voient et que ce n'est pas trop complexe

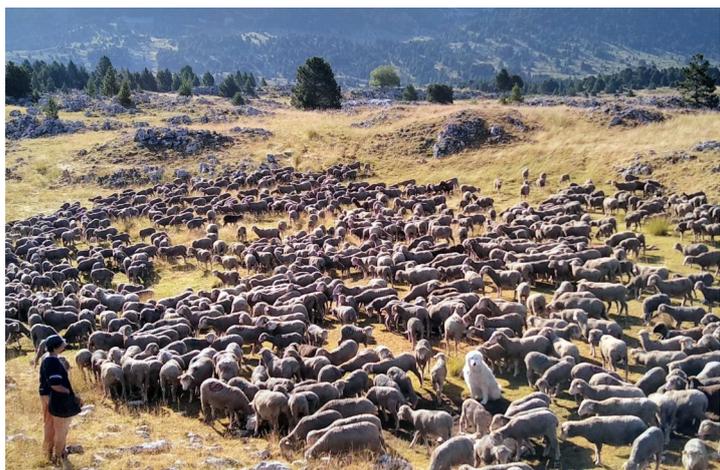
96 % des observations (117) se terminent avec une issue positive, pour 5 observations les promeneurs rebroussement chemin.

- Il y a quand même des chiens qui sont plus ou moins adaptés à la présence des randonneurs. Sur certains alpages il y a des chiens plus tendus que sur d'autres, alors que les configurations sont plus ou moins similaires (fréquentation importante, beaucoup de chiens de protection,...)

- Lorsque le berger intervient, son rôle est décisif, il arrive à avoir de l'autorité sur les chiens de protection. Parfois il échange avec des personnes qu'il croise ou simplement pour leur demander de contourner le troupeau, ce qui s'avère efficace. Ceci implique une

charge de travail supplémentaire importante sur la journée.

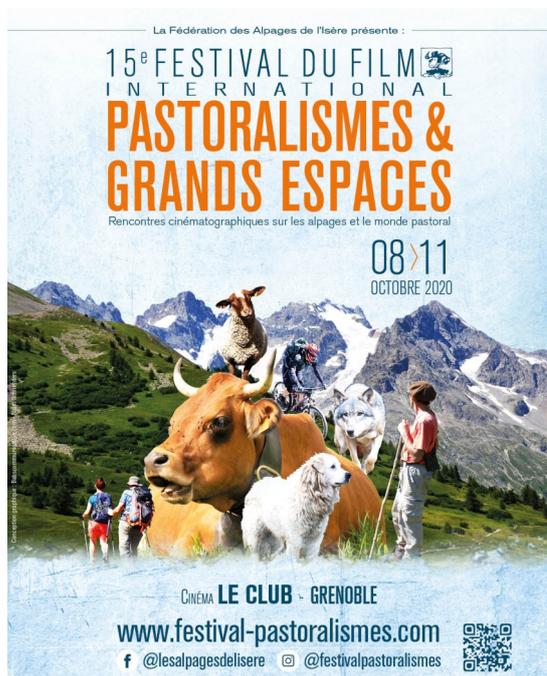
- Le même chien sur le même alpage et sur la même journée, peut avoir des comportements différents face aux randonneurs. Face à des gens qui essaient d'avoir les bons gestes, le chien va se manifester alors qu'il ne réagit pas face à des gens qui n'ont pas les bons gestes. Il y a un aléatoire qui relate de la complexité de gérer des situations avec du vivant.



## Festival International du Film "Pastoralismes et Grands Espaces"

La 15<sup>ème</sup> édition du Festival International du Film "Pastoralismes et Grands Espaces" s'est déroulé en centre-ville de Grenoble, au cinéma le Club, du 8 au 11 octobre 2020.

Au programme :



- \* 12 séances de projection dont une scolaire
- \* 18 films en compétition + 2 hors compétition, proposant une ouverture artistique avec court métrage d'animation et un court métrage de fiction projeté lors de la cérémonie d'ouverture et de clôture
- \* 16 réalisateurs présents (ou membre de l'équipe du film) pour participer aux 8 rencontres avec le public à l'issue des projections
- \* 2 rencontres professionnelles :
  - "Montagne à partager", réunissant divers acteurs professionnels utilisant les espaces pastoraux : bergers, directeurs de station de ski, opérateurs du développement touristique, maires de commune de montagne, représentants de fédérations sportives (FFRP38, MBF), AMM
  - Au Bistrot des Bergers, rencontre professionnelle ouverte au public
- \* 1 séminaire européen en partenariat avec la présidence française de la Stratégie de l'Union européenne pour la Région Alpine **Quelle stratégie pastorale pour la région alpine ?** 120 personnes (des Alpes françaises nord & sud, de Suisse, d'Albanie, d'Italie et de Belgique) partageant leurs expériences sur les transitions de l'élevage pastoral face aux mutations en cours et à venir dans la région alpine, (souveraineté alimentaire, changement climatique, confrontation et complémentarité métropoles et espaces pastoraux) pour mieux répondre aux attentes de la société vis à vis du pastoralisme.
- \* 4 expositions photographiques ouvrant des fenêtres sur le pastoralisme dans

des lieux partenaires :

- Le Bistrot culturel La Crique Sud : Portrait de Brebis par leurs bergères et bergers. Exposition collective, Association des Bergères et Bergers des Alpes du Sud et de Provence
- La Maison de la Montagne : Le pastoralisme des Touareg du Hoggar (Sahara central) par Odette Berneza
- Le bar-restaurant Le Palais : Regards par Patrick Domeyne
- Le Taravo : Derrière les Montagnes, Visage et paysage dans la vallée de la Roizonne par Emmanuel Breteau
- \* 1 partenariat scolaire avec le Collège de l'Aigle pour toutes leurs classes de 4<sup>e</sup> (séances de projection scolaire au cinéma le Club, atelier d'éducation à l'image et sensibilisation au pastoralisme au collège, visite des expositions photographiques, réalisation par les élèves de proposition d'affiches du festival qui ont été valorisées dans une exposition)
- \* 4 temps de dégustation et valorisation des produits d'alpage (viandes et fromages) proposés gratuitement au public tout au long du festival au Palais - Restaurant Lounge Bar
- \* 4 restaurateurs proposant des produits d'alpages à leur carte pendant la semaine du festival.

Nous avons aussi dû nous adapter aux restrictions administratives relatives à l'épidémie de COVID 19 en annulant certains événements prévus :

- Les rencontres et débats à partir de la projection de films présents au catalogue du festival, organisés par différents partenaires sur les territoires (projections itinérantes dans le Trièves (38), festival « Les alpages au cinéma » à Besse-en-Oisans (38) , « La transhumance fête la musique » à Lavaldens (38), Fête de la transhumance de Die (26), festival film et pastoralisme dans les Alpes-de-Haute-Provence, Ciné-Berger à Champoléon (05).)
- Le « Village festival » Place Victor Hugo et rue des Bon enfants qui devait proposer des espaces d'échanges conviviaux et des animations et ateliers pédagogiques sur le monde pastoral.

Le public était au rendez-vous avec plus de 1225 participants, dont plus de 800 aux projections.

### Palmarès 2020

- Grand Prix** : No way
- Prix Espoir** : Notre raison d'être
- Coup de Cœur du Jury** : Troperos
- Mention spéciale du Jury** : Le goût de la réglisse
- Prix du Public** : De la bergerie à l'estive

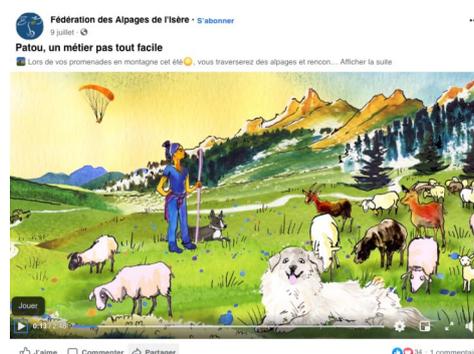
## Faire connaître, partager

Nous avons prévu de participer à différentes manifestations pour faire connaître le pastoralisme, cela n'a pas été le cas autant que nous l'aurions voulu en raison de leur annulation. Par exemple, les Rencontres Ciné Montagne n'ont pas pu se tenir. En revanche, pour la première fois un film issu du festival du film Pastoralismes et Grands Espaces a fait partie de la sélection. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'entrée du pastoralisme sur ces écrans.

## Clip chiens de protection

La FAI a participé à la réalisation d'un clip sur les chiens de protection avec les services pastoraux alpins, le SUACI et la DREAL. Le choix a été fait d'un film d'animation ludique, afin qu'il touche une cible plus jeune et soit partagé plus facilement sur internet.

D'autres clips devraient voir le jour sur le sujet du pastoralisme, afin de créer une série de clip utilisables à différents moments (diffusion en office de tourisme, au cinéma, sur les réseaux sociaux...).



## Journal "Pasto"



La FAI a co-rédigé, en partenariat avec les services pastoraux d'Auvergne-Rhône-Alpes alpins et dans le cadre de la convention avec la Région, le journal pour enfant Pasto, le journal des p'tits bergers. Le thème 2020 était le partage de l'espace avec pour titre **Une montagne à partager**. Édité à 2 000 exemplaires, le journal a été distribué sur demande aux territoires. Nous avons également ré-imprimé le numéro sur les chiens étant donné les très fortes demandes sur ce sujet.

Vous pouvez retrouver toutes les éditions du Pasto en ligne sur [www.alpages38.org](http://www.alpages38.org) et nous contacter si vous avez besoin d'exemplaires papier.

L'impression du prochain numéro est prévue pour le printemps 2021, sur le thème du métier de berger.

Rendez-vous sur [www.alpages38.org](http://www.alpages38.org)  
pour retrouver tous les projets en cours et l'ensemble des services et informations

Fédération des Alpes de l'Isère

✉ La Grange - Parc de la Mairie 38190 Les Adrets ☎ 04 76 71 10 20 @ federation@alpages38.org

🌐 [www.alpages38.org](http://www.alpages38.org) [www.festival-pastoralismes.com](http://www.festival-pastoralismes.com)